

Étudiants en mobilité individuelle : comment faire sa demande de logement en résidence universitaire ?

International students free mover : how to apply for accommodation in a university residence?

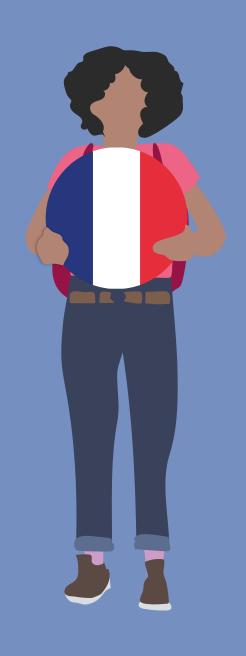
E-BAIL CITE-U DEMANDE DE LOGEMENT VISALE CROUS ASSURANCE MES SERVICES ÉTUDIANT ARRIVÉE ÉTAPES

En français ? Clique ici!

In English? Click here



VERSION FRANÇAISE



SOMMAIRE

Page 3 Demander un logement universitaire en Lorraine

Page 4 et 5 Calendrier et étapes de

la demande

Page 6 | Lexique









DEMANDER UN LOGEMENT UNIVERSITAIRE EN LORRAINE

Quelques mots sur le système français de **logement étudiant**

En France, la gestion du logement étudiant **n'est pas directement** rattachée aux universités.



C'est le CROUS, organisme d'État, qui s'en occupe. Il est aussi chargé de nombreuses activités de la vie étudiante : restauration, bourses sur critères sociaux, activités culturelles, etc.





Si tu as un handicap, pense à joindre à ton dossier une lettre ou un certificat précisant ton handicap pour que les agents du CROUS en prennent compte lors de l'attribution de ton logement. Consulte le Guide de l'étudiant international en situation de handicap et le site www.handicap.univ-lorraine.fr pour en savoir plus sur le dispositif d'accompagnement mis en place par l'Université de Lorraine durant tes études.

CALENDRIER ET ÉTAPES

Attention: Pour réserver un logement au CROUS il te faudra obligatoirement une carte bancaire qui permet des paiements internationaux.



CRÉER UN COMPTE

Dès aujourd'hui

Rends-toi sur messervices.etudiant.gouv.fr et clique sur «Inscription» (en haut à droite).

Documents demandés :

- · Ta pièce d'identité nationale ou ton passeport
- ${\boldsymbol \cdot}$ Ta lettre ou notification d'acceptation transmise par l'Université de Lorraine

Si tu n'as jamais été inscrit dans un établissement français, tu dois cocher « Je n'ai pas d'INE ».

Attention: Valide la création de ton compte via l'e-mail reçu sur ta messagerie (pense à vérifier tes

TROUVER UN LOGEMENT

A partir du 08 juillet :

Sur messervices.etudiant.gouv.fr, va dans la rubrique «vous loger» puis «en résidence Crous» et entre tes critères (ville, résidence, lieu d'études, prix, type de

Fais un vœu (choix) de logement et n'oublie pas de le

Attention : si tu es de nationalité d'un pays hors Union européenne, il te sera demandé de joindre ton visa dans ton dossier. Si tu n'as pas encore de visa fournis la lettre d'admission à l'Université à la place



TROUVER UN LOGEMENT

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT CROUS

CONFIRMATION DE RÉSERVATION

Sous 48 heures

Dès que tu reçois ta proposition de logement, tu as 48 heures pour la valider en payant les 100€ de frais de réservation par carte bancaire, dans rubrique «Proposition de logement 2025/2026».

Attention: si tu ne paies pas les 100€ sous 48 heures, ta demande de logement expire automatiquement. Tu devras faire une nouvelle demande de logement.

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT CROUS

Dans les semaines suivantes

Le CROUS de Lorraine va te transmettre une proposition de logement en fonction de ton choix par e-mail. Vérifie bien ta messagerie y compris les spams.

Tu peux aussi retrouver cette réponse sur ton choix de logement dans la rubrique «Proposition de logement 2025/2026»



CALENDRIER ET ÉTAPES



GARANT | VISALE

Pour avoir un logement CROUS, tu auras besoin d'un garant habitant en France.

Si tu ne connais personne qui habite en France, tu peux faire une demande de garantie Visale ici.

Visale est un dispositif gratuit et national, accepté dans les résidences CROUS, pour les moins de 31 ans. Consulte le tutoriel ici

Attention: pour cette étape, tu auras besoin de ton visa (étudiants hors UE uniquement).

Tu n'es pas éligible ? Consulte notre site web dans la rubrique Garant en bas de

DOSSIER LOCATIF

Sous 7 jours, tu dois commencer ton dossier locatif et l'avoir terminé sous 15 jours, en ajoutant tous les documents demandés

Documents importants:

- ton attestation Visale (si tu ne l'as pas encore reçue, préviens ta résidence) ou autres garanties
- un justificatif de ressources financières
- une attestation d'assurance logement incluant l'assurance de responsabilité civile

Tu peux souscrire à cette assurance (payante) auprès de compagnies d'assurance ou des mutuelles (comme la MGEL) ou encore des banques





DOSSIER LOCATIF

Pour faire ton choix, consulte un comparateur d'assurances habitation ici.



CITÉ-U

3 dernières étapes avant ton arrivée Dans la rubrique « cité U » :

- 1. Télécharge, complète, signe et transmets ton « dossier administratif » à ta résidence.
- 2. Paye le dépôt de garantie (environ 1 mois de loyer) en ligne par carte bancaire.

Rubrique « Rendez-vous »:

3. Prends impérativement rendez-vous auprès de ta résidence pour la remise des clés. Il n'y aura pas d'entrée sans RDV.

Attention: l'accueil des résidences peut être fermé les week-ends, les jours fériés, à midi

ON T'AIDE!

Si tu rencontres des difficultés lors de la procédure de réservation (étape 1 à 4), contacte l'assistance du CROUS.

Si tu as des questions sur ton dossier locatif ou ton accueil, contact directement la résidence universitaire dans laquelle tu souhaites loger.

Retrouve toutes les informations sur le logement ici.





ON T'AIDE!

LEXIQUE

Acte de cautionnement

Permet à une personne ou à un organisme de s'engager à payer les loyers si le locataire ne le fait pas. À remettre au bailleur.

Assurance habitation

L'assurance habitation est destinée à protéger les locaux d'habitation (studio, appartement, maison, chambre universitaire, CROUS ou chez un particulier) occupés par le locataire. Cette assurance est obligatoire pour tout locataire avant la remise des clés.

Bail

Contrat de location qui établit les responsabilités du locataire et du loueur.

Bailleur - Loueur

Personne qui met en location le logement (= Loueur).

Bénéficiaire

Personne qui reçoit quelque chose.

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Institution publique qui peut accorder une aide financière (par exemple pour payer le loyer) en fonction de ta propre situation (ressources financières, situation familiale, durée de séjour en France).

Dépôt de garantie

Dépôt d'argent (1 ou 2 mois de loyer) pour couvrir la réparation des dégâts dans le logement à la fin du bail.

Cautionnement / Caution

Engage le garant à payer le loyer si le locataire ne le fait pas.

Composante

Département de formation de l'Université.

LEXIQUE

CROUS | Institution administrative, indépendante de

l'université, qui attribue des logements et des bourses aux étudiants et qui organise

la restauration sur les Campus.

Garant Personne qui s'engage à payer le loyer si le

locataire ne le paie pas.

INE | Identifiant National Etudiant (numéro

étudiant).

Locataire Personne qui loue le logement.

Préavis (de départ) Délai légal dont le locataire dispose

pour informer le loueur de son depart (obligatoire, par courrier avec accusé de réception) : 1 mois pour un logement

meublé et 3 mois pour un non-meublé.

Quittance de loyer Document qui prouve que le loyer a été

payé et précise son montant (reçu).

Redevance locative Montant mensuel à payer pour le logement

(le loyer).

ENGLISH VERSION



SUMMARY

Page 3 | Applying for student

accommodation in Lorraine

Page 4 and 5 Calendar and steps of the

application

Page 6 | Glossary









APPLYING FOR STUDENT ACCOMMODATION IN LORRAINE

A few words about the **French** student accommodation system

In France, student halls of residence **are not directly managed by the Universities.**



They are managed by a **state organization called CROUS** - a French student welfare organization - **which also deals with many aspects of student life** such as catering, means-tested grants and cultural activities.





If you have a disability, remember to attach to your application a letter or certificate specifying your disability so that CROUS agents can take it into account when allocating your accommodation. Be sure to consult the International Students with Disability Guide and the www.handicap.univ-lorraine.fr website to find out more about the support program implemented by Université de Lorraine during your studies.

CALENDAR AND STEPS

Please note: to book an accommodation at «CROUS», you will need a bank card that allows international payments.



Within 48 hours

As soon as you receive your accommodation offer, you have 48 hours to confirm it by paying **the €100 booking fee by debit/Bank card**, in the «Proposition de logement 2025/2026» section.

Please note: if you do not pay the €100 within 48 hours, your housing application will automatically expire.

You will have to reapply for accommodation as an individual student.



CALENDAR AND STEPS



GUARANTOR | VISALE

For CROUS accommodation, you will need a guarantor who lives in France.

If you do not know anyone in France, you can apply for a Visale guarantee <u>here</u>.

Visale is a free, national service that is accepted in CROUS residences for people under the age of 31.

Please note: you will need your VISA for this step (non-EU students only).

Not eligible? Find solutions on our website in the Guarantor section at the end of the page.

RENTAL FILE

Within 7 days, you must start your rental file and complete it within 15 days, adding all the documents requested.

Important documents:

- your Visale certificate (if you have not yet received it, let your residence know) or other guarantees
- proof of financial resources
- proof of accommodation insurance, including civil liability insurance.

can subscribe these insurance policies (for a fee) through insurance companies, mutual insurance companies (such as MGEL) or banks.







You can consult a home insurance comparator here

CITÉ-U 3 last steps before you arrive

- 1. Download, complete, sign and send your «administrative file» to your residence.
- 2. Pay the security deposit (approximately 1 month's rent) online by debit/bank card.

In the «Rendez-vous» section:

In the «cité U» section:

3. Make an appointment with your residence to collect the keys. There will be no entry without an appointment.

Please note: residence reception may be closed at weekends, on public holidays, at midday and

WE HELP YOU!

If you encounter any difficulties during the reservation procedure (steps 1 to 4), contact CROUS assistance.

If you have any questions about your rental file or your reception, contact your residence.

Find all the information about accommodation here.





GLOSSARY

Surety certificate or agreement

Documentstatingapersonoranorganization as a guarantor (see Cautionnement et Garant)

Home insurance

Insurance contract that covers tenants for their accommodation (studio, flat, house, university rooms, CROUS etc.) in case of damages (fire, burglary, water damage etc). It is compulsory to subscribe for all types of accommodation before getting the keys.

Lease

Contract that establishes the responsibilities of the renter and the tenant.

Lessor - Landlord

Person who rents out the accommodation (≈ Renter) / Person who receives the rent and owns the leased property (≈ Landlord/owner).

Beneficiary

Person that receives or benefits something.

Family allowance fund

Public institution that can give financial support (e.g. to pay part of the rent) depending on your own situation (ressources, family, duration of residence in France).

Security deposit

Financial deposit (1 or 2 months rent) to cover repairs at the end of the lease it is returned within 2 months after departure.

Surety

Promise by a guarantor to pay for the rent if the tenant does not.

Training unit

Training department of the University.

Surety agreement

Contract that incurs the responsibility of the guarantor if the tenant does not pay for the rent

GLOSSARY

CROUS

Administrative institution that allocates accommodation, grants and organizes university catering. Crous is anindependent organization, not part of the university.

Guarantor

Person who promises to pay the rent if the tenant does not pay it.

INF

National student ID (student number).

Tenant

Person who rents the accommodation.

Notice (of departure)

Legal deadline for the tenant to inform the landlord of his departure (mandatory, by mail with acknowledgement of receipt): 1 month in advance for furnished accommodation and 3 months in advance for unfurnished accommodation.

Rent receipt

Document on which the details of the amount paid for the rent is stated.

Rental fee

Monthly fee to pay for the accommodation (the rent).